



Discours de M. Xavier LÉDÉE

**Président du Conseil territorial de Saint-Barthélemy,
prononcé à l'occasion de la commémoration de
l'abolition de l'esclavage 2026**

vendredi 9 octobre 2026

Gustavia

Saint-Barthélemy

Monsieur Joris Eberhard, Délégué du Préfet de Saint-Barthélemy et Saint-Martin,

Madame Bettina Cointre, Présidente de la Commission des Affaires culturelles,

Mesdames et Messieurs les Élus,

Mesdames et Messieurs, les chefs d'établissement,

Mesdames et Messieurs les enseignants, chers élèves,

Mesdames et Messieurs, en vos grades et qualités,

Nous sommes réunis aujourd'hui, pour commémorer l'abolition de l'esclavage à Saint-Barthélemy et rendre hommage aux femmes et aux hommes qui ont vécu dans la servitude.

Merci à chacune et à chacun d'être présents pour faire vivre cette mémoire qui nous concerne tous.

Le 9 octobre 1847 appartient à l'histoire de notre île. Cette date marque la fin de l'esclavage à Saint-Barthélemy.

Derrière elle, il y a des vies, des vies privées de liberté, des familles éprouvées, des souffrances que nous avons le devoir de regarder en face.

Des souffrances anciennes, dont l'écho demeure vivant dans les pierres et la mémoire de des lieux. Il y a aussi le courage de celles et ceux qui, malgré l'oppression, n'ont jamais renoncé à leur dignité.

Ce lieu donne à notre rassemblement toute sa profondeur. Le fromager et la plaque commémorative rédigée par les élèves du Collège Mireille Choisy relie notre histoire à ceux qui la découvrent aujourd'hui.

Ils nous rappellent que la mémoire doit avoir une place dans notre espace public, mais aussi dans nos consciences.

Cette histoire se lit également dans les pierres du fort Gustav III et dans les rues de Gustavia. Les personnes réduites en esclavage ont contribué à bâtir l'île que nous connaissons.

Reconnaître leur travail, c'est leur rendre une place dans notre récit commun.

Derrière les monuments et les paysages qui nous sont familiers, nous devons apprendre à voir les êtres humains dont le labeur les a façonnés.

Je veux saluer ici Richard Lédée, dont la persévérance et l'engagement ont contribué à faire reconnaître cette date du 9 octobre et à lui donner la place qu'elle mérite dans notre calendrier.

Convaincu qu'il était de son devoir de faire vivre cette mémoire, il a œuvré pour que cette page de notre histoire soit reconnue et transmise aux générations futures.

Je remercie également les élèves des écoles de Colombier, de Gustavia et de Lorient, leurs enseignants, ainsi que tous ceux qui les accompagnent dans cette commémoration.

L'abolition s'inscrit dans un long combat pour la liberté. Nous devons nous souvenir des résistances, des refus et de la ténacité de celles et ceux qui ont affronté l'injustice.

Beaucoup sont restés anonymes. Leur absence des récits ne diminue en rien leur courage ni la reconnaissance que nous leur devons.

Notre hommage rejoint celui que d'autres territoires de la Caraïbe rendent à leurs propres figures de résistance. Chaque île possède son histoire, ses dates et ses lieux de mémoire.

Toutes nous rappellent qu'aucun être humain ne peut être réduit à une marchandise ni privé de sa dignité.

En honorant les victimes de l'esclavage à Saint-Barthélemy, nous prenons notre part dans cette mémoire commune.

Mais le devoir de mémoire appelle aussi un devoir de vigilance. Nous ne pouvons évoquer les chaînes d'hier sans nous interroger sur les formes d'asservissement qui existent encore.

La traite des êtres humains, le travail forcé et l'exploitation de personnes vulnérables doivent nous trouver attentifs et résolus. Le respect de la personne humaine nous oblige à dénoncer ces violences et à refuser l'indifférence.

Cette vigilance commence également dans notre manière de vivre ensemble. Elle se traduit par le refus du racisme, des discriminations et des discours qui dressent les uns contre les autres.

Elle demande que chacun soit respecté dans son origine, dans sa différence et dans ses droits. L'égalité prend tout son sens lorsqu'elle devient une réalité dans nos relations quotidiennes.

À Saint-Barthélemy, cette exigence nous concerne directement. La solidarité envers les plus fragiles, le respect de chacun et l'attention portée à ceux que l'on entend moins sont des manières concrètes d'honorer la liberté.

Notre commémoration doit nourrir ces gestes et nous aider à construire une société plus juste.

Nous avons enfin une responsabilité particulière envers nos enfants.

Transmettre cette histoire, c'est leur permettre de comprendre ce que signifie être libre et pourquoi cette liberté doit être défendue. C'est leur donner les moyens de reconnaître une injustice et le courage de ne pas l'accepter.

La participation des écoles de Colombier, de Gustavia et de Lorient donne aujourd'hui un visage à cette transmission.

Les chants, le poème, la fresque et les créations plastiques des élèves expriment, avec leurs mots et leur sensibilité, ce que cette histoire leur inspire.

Je les en remercie chaleureusement, ainsi que leurs enseignants. À nous de soutenir leur curiosité et de répondre à leurs questions.

Chers concitoyens, chers amis de Saint-Barthélemy,

En ce jour de commémoration, inclinons-nous avec respect devant la mémoire des femmes et des hommes qui ont subi l'esclavage.

Ici, aujourd'hui, renouvelons notre engagement à faire vivre la liberté, l'égalité et la fraternité, à poursuivre la marche de l'humanité vers le progrès.

Puissions-nous transmettre aux générations à venir la connaissance de notre passé, la vigilance devant l'injustice et la volonté de faire vivre l'espoir.

Seul le prononcé fait foi

Au nom de nos valeurs et au nom des mémoires, nous devons faire vivre une certaine idée de l'espérance, ici, à Saint-Barthélemy.

Je vous remercie.